

Les déserts médicaux ne sont plus une fatalité!

Grâce à son dispositif "praticien accompagné" et à ses atouts en terme de qualité de vie, la Communauté de communes des Portes du Perche a trouvé la solution efficace pour lutter contre le phénomène de désert médical.

Le département de l'Eure-et-Loir fait parti des territoires les plus dépourvus en médecins généralistes. La communauté de communes des portes du Perche en Eure-et-Loir (12 communes, 10 419 habitants) après avoir mis en place son dispositif "praticien accompagné" a eu le plaisir d'accueillir le docteur Sow, médecin généraliste installé depuis maintenant 6 mois dans la Maison de Santé Pluridisciplinaire de la Loupe. Afin de répondre aux besoins de ses habitants, la CDC est encore **à la recherche d'un second praticien**.

Afin d'encourager l'installation de ces professionnels de santé, les responsables de la CDC des portes du Perche ont mis en place un **dispositif d'accueil innovant ainsi qu'une action "48 heures pour vous séduire"**.

Les Portes du Perche : un territoire où il fait bon vivre

Outre le dispositif "Praticien accompagné", la CDC représente pour un futur médecin généraliste un territoire particulièrement dynamique et aux avantages indéniables :

- Un territoire du Perche dynamique et à la **qualité de vie** indéniable : ouverture en octobre 2014 de la 1^{ère} école numérique en milieu rural (<http://wildcodeschool.fr/>), ouverture en avril 2015 d'un télésiège nautique sur la base de loisirs de Fontaine-Simon.
- Des **infrastructures** facilitant l'exercice de l'activité professionnelle médicale : la Maison de Santé permet **un exercice collectif** et supprime l'isolement souvent redouté dans les campagnes. De plus, la **proximité du centre hospitalier ainsi que de la Maison de retraite** permet aux médecins de suivre leurs patients.
- Des conditions d'installation facilitées.

Le dispositif "Praticien accompagné" développé par la CDC des Portes du Perche

Le dispositif de la Communauté de Communes des portes du Perche propose de mettre à disposition un interlocuteur en guichet unique présent physiquement sur le territoire afin d'accompagner les futurs médecins généralistes tout au long de leur processus d'installation et ce sur 3 volets :

- démarches administratives : conseils de l'ordre, URSAAF, CPAM... .
- Obtention des aides prévues, entre autres dans le cadre du contrat PTMG : avantages fiscaux, aides à l'activité et à l'installation .
- Aide à l'installation personnelle : emploi du conjoint, garantie de la garde des enfants, logement,...

Jean-Christophe Déprez, directeur de la communauté de communes, occupe le rôle de guichet unique pour l'accueil de ces médecins.



Eric Gerard, Président de la communauté de communes et maire de La Loupe, présente le dispositif Praticien Accompagné [en vidéo](#).

Installation dans une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) ouverte en février 2012



[Présentation vidéo](#) de la Maison de Santé Pluridisciplinaire basée à la Loupe.

Ouverte en février 2012 et installée à La Loupe, chef lieu du département, la MSP regroupe déjà 20 praticiens spécialisés dont des sages femmes, des dentistes, infirmières ou encore des kinésithérapeutes.

La MSP comporte de nombreux avantages tels que son architecture spacieuse permettant la parfaite installation des professionnels de santé, ses loyers attractifs d'environ 250€/mois, la modularité de ses espaces, sa position stratégique à 5min à pieds du centre de la Loupe, le Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou à 20 kms et le Centre hospitalier gériatrique local situé à quelques pas avec lequel des collaborations sont établies.

Une communauté de communes dynamique à la politique visionnaire et ambitieuse

Pour lutter contre le phénomène des déserts médicaux, la mobilisation de toutes les volontés et de tous les acteurs est nécessaires. Les initiatives des Maires et des Présidents de Communautés de Communes sont vitales pour initier et élaborer un projet concret sur leur territoire.

Ainsi la création de le Maison de Santé Pluridisciplinaire et la mise en place du dispositif "Praticien accompagné" montrent tout le dynamisme de la communauté de communes des Portes du Perche dans la lutte de la désertification de son territoire.

Informations complémentaires

Pour en savoir plus sur le dispositif "Praticien accompagné", rendez-vous sur le [site web](#) de la communauté de communes des Portes du Perche.

Contact Presse

Marion Morel - Attachée de presse

Mail : marion@melior-maximus.com / Tél : +33 6 82 20 95 98